

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
 L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
 poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 MAI

La crise ministérielle

On fait et on défait les cabinets. Au début de la journée d'hier, on tablait sur le cabinet Duclerc-Devès. A midi, Devès et Duclerc étoient enterrés, et le bruit courait que M. Clémenceau venait d'être appelé à l'Elysée. Il est vrai qu'à midi 1/4 on démentait cette nouvelle et que M. Clémenceau, malgré ses embrassades et ses affectations d'embrassades publiques avec M. Boulanger, allait rejoindre dans la fosse MM. Duclerc, Devès et Rouvier.

Pour occuper les loisirs, en attendant les nouvelles de l'Elysée, les couloirs se sont, triste pâture, rabattu sur M. Boulanger, et nous remarquons qu'à l'exception des blouses rouges du susdit et de quelques bonapartistes, les plus indulgents ces derniers jours sont aujourd'hui les plus montés contre le protégé de M. Rochefort.

On va même un peu loin à notre avis. C'est ainsi que l'on a exprimé cette opinion que M. Boulanger pouvait bien n'être pas étranger au nouvel incident de frontières qui s'est ou se serait produit entre Mulhouse et Belfort, à Montreux-Vieux.

Quel intérêt aurait eu M. Boulanger à soulever cet incident? Provoquer un conflit qui le rendrait indispensable? Nous pensons au contraire que cette perspective de conflit démontrerait la nécessité immédiate de remplacer ce politicien par un général sérieux; M. Boulanger eût donc coupé des verges pour se faire fouetter, et ses amis radicaux en font une assez grande provision depuis quelques jours pour qu'il puisse s'épargner ce soin.

A quatre heures nous recommençons le petit jeu des combinaisons ministérielles. Le bruit se répand que le ministère Floquet — avec Boulanger — est constitué.

Voici la combinaison :
 Floquet, intérieur; Boulanger, guerre; amiral Bourgeois, marine; Rouvier, finances; Boysset, justice; Etienne, travaux pu-

blics. MM. Flourens, Lockroy, Develle, Granet, Berthelot reprennent leur portefeuille. Les radicaux ne se possèdent plus de joie. Ils ont forcé M. Grévy à se soumettre.

Mais voilà qu'à 5 heures la combinaison Floquet-Boulanger se disloque. Les opportunistes, MM. Rouvier, Etienne, Develle, refusent d'entrer dans un ministère dont l'élément radical est trop accentué.

Le bruit se répand dans les couloirs que M. Floquet, ne pouvant compter sur le concours des opportunistes, vient de se rendre à l'Elysée pour faire connaître au Président l'insuccès de ses négociations. On se demande si M. Floquet a pris sa mission au sérieux.

Nombre de députés se montrent mécontents de voir M. Floquet former le nouveau Cabinet, qu'ils considèrent comme un nouveau pas fait vers l'Extrême Gauche.

Ils se demandent, en outre, si la présence à la tête des ministres de M. Charles Floquet n'altère pas les excellentes relations que nous entretenons depuis quelque temps avec la Russie et enfin qu'elle sera l'attitude du nouveau président du Conseil sur la question de la mairie centrale qu'il s'est engagé à défendre.

D'autre part, le bruit court que M. Rouvier ne serait nullement disposé à entrer dans un Cabinet présidé par M. Floquet.

On prête également l'intention à M. Paul de Cassagnac de protester à la tribune, dès la première séance de la Chambre, contre la présence à la tête du ministère d'un homme qui porte ombrage à une nation amie.

Alors on a prétendu que des démarches auraient été faites par des amis de M. Floquet auprès de l'ambassadeur de Russie afin d'obtenir qu'une note d'un journal russe annonçât *urbi et orbi* que le « péché de jeunesse » de M. Floquet était oublié par la Russie.

Au départ du courrier, on annonce que M. Duclerc est rappelé à l'Elysée. Quel gâchis! Quel gâtisme!

Voici que la situation se complique.

Nous lisons dans la Lanterne :

« Nous ne sommes plus en présence d'une crise ministérielle, nous sommes en présence d'une crise gouvernementale.

« Croyant sans doute effrayer quelques vieux amis, M. Grévy a fait répandre lundi le bruit dans les couloirs de la Chambre que si la crise se prolongeait, il donnerait sa démission.

« C'est une dernière habileté d'avocat retors. Tout le monde sait que si la crise se prolonge, la responsabilité en revient tout entière à M. Grévy.

« D'ailleurs, si M. Grévy donne sa démission, ce sera un grand bien et une grande joie pour notre pays.

« Il est même certain que s'il persiste dans son attitude, M. Grévy sera obligé de démissionner. »

La démission de M. Grévy est donc envisagée sans crainte dans certains groupes républicains.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les manifestations boulangistes commencent aussi à porter sur les nerfs de nos politiciens. Il paraît qu'à l'Elysée on se montre hautement mécontent. Se voir accusé par les feuilles radicales de préparer un nouveau 16 mai, s'entendre prédire par la Lanterne, organe officieux du cabinet tombé, « que M. Grévy mourra dans la peau d'un factieux », que par « son entêtement sénile » il est l'unique cause de la persistance de la crise, tout cela a mis M. Grévy en fort méchante humeur. Aurait-il peur des manifestations boulangistes?

Quelqu'un qui n'en a pas peur, paraît-il, c'est un général, en odeur de sainteté dans le parti républicain. On aurait sondé ce général sur son acceptation du portefeuille de la guerre. Je ne le puis, aurait-il répondu, pour des raisons toutes personnelles, mais si cette mission m'était imposée je me charge de mettre à la raison M. Boulanger. Je le

place sous les ordres du général X... et soyez certains que l'ex-ministre ne bronchera pas; et puis, dès le premier jour, je lui intime l'ordre de faire tondre sa barbe! Si non e vero.....

LES DIAMANTS DE LA COURONNE

Les diamants de la couronne sont vendus; la dispersion de cette splendide collection est depuis hier soir un fait accompli.

Cette vente a dépassé toutes les prévisions.

Elle a produit, en effet, 6,864,050 fr., auxquels il faut ajouter la somme de 343 mille 202 fr. 50, résultant du 5/0 des frais d'enchères, soit un total de 7,207,262 fr. 50. La vacation d'hier s'était élevée à 668,050 francs.

S.A. R. M^{re} le duc de Chartres, avec sa fille la princesse Marguerite d'Orléans, a visité mercredi, dans la journée, le grand bazar de la charité de la salle Albert-le-Grand, dont M. Henry Blount lui a fait les honneurs avec sa bonne grâce habituelle. Le prince a acheté le Christ criblé de balles, de l'église de Bazailles, ne voulant pas que ce pieux souvenir d'une journée sanglante fût acquis par un collectionneur étranger et emporté hors de France.

NOUVEL INCIDENT A LA FRONTIÈRE

On télégraphie de Belfort que la gendarmerie allemande a arrêté avant-hier, à Montreux-Vieux, MM. Reinbold et Schmidt, tous deux employés français au chemin de fer de l'Est. Ils seraient accusés d'avoir arraché le poteau allemand de délimitation à la frontière.

D'après les premiers renseignements parvenus, le poteau en question avait été non arraché, mais barbouillé de goudron avec les mots : à bas la Prusse! vive la France!

L'employé Schmidt habite à Montreux-Vieux, en territoire allemand; il est employé auxiliaire et non commissionné.

58 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Son unique consolation, lorsque ses forces le lui permettaient, était de se rendre à l'ambulance de l'Hôtel-Dieu.

Quoique la guerre fût terminée, elles existaient toujours, ces longues salles dans les hôpitaux où l'on soignait les blessés : les blessés du siège de Paris et ceux de la Commune. Elles s'étaient ouvertes pour tous, ces grandes salles aux multiples rangées de lits à rideaux blancs. Elles n'étaient ni versaillaises, ni communardes, mais d'un seul parti : celui de la charité. Madeleine aimait à aider, dans leur tâche de dévouement, ces sœurs de charité, que l'on rencontre toujours là où gît la souffrance, que l'on rencontre les moins chargées de remèdes, le cœur plein de consolations. Oui, c'est bien la véritable amie du malheureux, cette sœur de charité qu'une folie ens nom, qu'une impiété insensée veut chasser des chevets où elle enseigne à mourir sans révolte et sans blasphème.

Comme les religieuses, Madeleine allait d'un lit

à l'autre, trouvant la force de sourire aux mourants et de parler d'espérance à ceux qui seraient ensevelis le soir. Les malades connaissaient bien cette femme vêtue de noir, au long voile de crêpe, qui s'approchait dès qu'elle entendait leurs faibles voix; et ces hommes, qui s'efforçaient de garder un masque de dédain en face de la souffrance, s'attendaient au contact de cette douce main, qui serrait la leur en leur disant :

— Courage! courage!

Rien n'effrayait Madeleine. Les patients atteints de maladies contagieuses devenaient ses préférés. Parfois les médecins voulaient l'arrêter dans son imprudente charité.

— Laissez-moi, disait-elle de sa voix calme, si entièrement détachée de toute chose; laissez-moi soigner ces malheureux. Qu'ai-je à redouter? Je suis seule au monde!

Et les médecins la laissaient se dévouer, émus de cet héroïque courage. Et Madeleine continuait à livrer le plus beau des combats : Attaquer, sans crainte, le typhus, la petite vérole noire, en un mot, toutes ces maladies terribles qui font cortège au triomphe. Elle combattait vaillamment, heureuse quand elle pouvait rendre un fils à sa mère. Belle victoire! Parfois, cependant, ses forces la trahissaient; son pauvre corps, brisé de lassitude, se refusait à obéir aux volontés du cœur resté vaillant. Une palpitation l'arrêtait dans sa

marche. Elle devenait très pâle, son œil demeurait immobile, anxieux; puis, la suffocation passée, avec un doux sourire, elle reprenait sa tâche, voulant à tout prix continuer l'œuvre de son fils, elle s'était juré de ne quitter l'ambulance que pour mourir.

L'été se passa ainsi; puis, un jour, Madeleine sentit une invincible lassitude. Depuis bien des semaines, chaque matin, elle se levait plus faible et plus brisée. Sa maladie avait fait d'effrayants progrès; les palpitations, les syncopes augmentaient et la digitale demeurait impuissante. Que de fois elle posa la main sur son cœur, dont les battements se suspendaient; et pâle, résignée, elle croyait mourir, la crise cédait; mais la mère d'Henri ne s'illusionnait pas, et savait qu'elle arrivait à ce moment suprême où l'âme va se trouver seule en face de Dieu seul.

Par une belle et tiède journée de septembre, Madeleine voulut encore prendre une dernière fois le chemin de l'Hôtel-Dieu. Ses forces la trahirent. Une violente suffocation la fit tomber, défaillante, dans ce grand fauteuil à dossier élevé où elle avait tant travaillé, tant souffert.

— Seigneur! Seigneur! mon Dieu! murmurait-elle, je succombe sous ma croix. Ne me relevez pas, Seigneur, je le demande à votre divine pitié. Je suis si lasse, si lasse du chemin... N'ai-je pas suffisamment expié? N'ai-je pas encore assez

souffert? Si ma fin de journée est bien remplie, donnez-moi le repos.

Elle se traîna près de son secrétaire; et, de sa main amaigrie et tremblante, elle écrivit :

CECI EST MON TESTAMENT :

« Je veux, dans le champ de repos, être rapprochée de mon enfant. Je veux que nos deux tombes soient côte à côte, ombragées par le même saule. Alors, quand se lèvera le vent léger du printemps, il nous apportera, à tous les deux, les mêmes parfums de roses et d'aubépinées... »

La plume tremblante s'arrêta. Tout son passé lui revenait en mémoire. Son mariage avec le comte Herbert de Jörn-Brabourg, qu'elle avait considéré comme un triomphe, et qui n'avait été qu'une source d'amertume. Elle revoyait encore l'altière douairière. Il lui semblait que toutes les deux étaient en présence, sombres et muettes; et elle soutenait fièrement le regard hautain de la froide Prussienne, de cette femme à l'âme jalouse, qui avait juré de vaincre et d'accabler sa jeune et belle rivale, parce qu'elle avait osé lui disputer le cœur de son fils.

Mademoiselle soupira et ses yeux assombris se noyèrent de larmes.

— Ah! cette lutte, murmura-t-elle, cette lutte cruelle, comme elle nous a fait souffrir... J'ai été

L'autre employé, nommé Reinhold, a été également arrêté à Montreux-Vieux, où il s'était rendu pour faire son service, malgré l'avis qui lui avait été donné qu'on l'accusait d'être le complice de Schmidt.

Tous deux nient d'ailleurs formellement le délit de droit commun commis sur le territoire allemand dont on les accuse.

Ils ont été conduits à Mulhouse. Comme ils ne sont pas fonctionnaires, leur arrestation est régulière dans la forme et ne donnera lieu par conséquent à aucun incident diplomatique.

Quoi qu'il en soit, il est grand temps que la crise ministérielle se termine. N'oublions pas que M. de Bismarck a dit un jour :

« Nous ne ferons pas la guerre à la France, nous occuperons Nancy simplement. »

L'INTERVENTION RUSSE

En 1875

On n'a pas oublié qu'en 1875 la Russie empêcha l'Allemagne de nous déclarer de nouveau la guerre, alors que nous étions en pleine réorganisation militaire.

Le *Figaro* vient de publier sur ces faits historiques une série de documents dus au général Le Flô, alors ambassadeur à Berlin.

En voici la brève analyse :

« En février 1875, le maréchal de MacMahon, président de la République française, montra au général Le Flô deux lettres d'un des plus grands personnages de l'Europe et disant, l'une :

« Vous serez attaqués au printemps », et l'autre : « Les dispositions sont changées, la guerre est remise au mois de septembre. »

« Le soir même, notre ambassadeur était en route pour Saint-Petersbourg. Dès le lendemain de son arrivée, il reçut la visite du prince Gortchakoff, qui parla immédiatement de nos relations avec l'Allemagne.

« Le prince dit qu'une attaque de l'Allemagne soulèverait dans toute l'Europe une réprobation générale.

« Quelques jours auparavant, M. Le Flô avait vu l'empereur Alexandre II qui lui avait dit :

« Je sais pertinemment que l'empereur Guillaume est résolument opposé à toute nouvelle guerre. En tout cas, soyez assuré que je veux la paix comme vous, et que je ne négligerai rien pour qu'elle ne soit pas troublée. Si l'Allemagne entendait entrer en campagne sans motif ou sous des prétextes futiles, elle se placerait vis-à-vis de l'Europe dans la même situation que Bonaparte en 1870, et ce serait à ses risques et périls.

« A la veille d'un voyage du tzar pour Berlin, le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, écrivit une longue lettre au général Le Flô. Cette lettre fut montrée au tzar qu'elle impressionna beaucoup.

« Alexandre II fit son voyage à Berlin et tint toutes les promesses qu'il avait faites à notre ambassadeur.

« Le tzar affirma notre droit de faire chez

nous, pour la réorganisation de nos forces militaires, tout ce qui paraîtrait convenable à nos intérêts. M. de Bismarck ne discuta pas ; il se contenta d'attribuer les mauvais desseins à M. de Motika et de les désavouer. »

Le général Le Flô termine ainsi son intéressante relation :

« Je ne terminerai point, cependant, sans signaler à la vigilance de ceux qui ont charge du salut de la France, sans dénoncer à l'Europe civilisée la doctrine du chancelier d'Allemagne, aussi étrange en matière de droit international, qu'au point de vue du respect d'un traité payé comptant par deux provinces et cinq milliards.

« Je veux parler de la déclaration inouïe que M. de Bismarck fit en 1874 au regretté prince Orlov, alors de passage à Berlin, alors qu'il conférait avec lui des choses de France.

« Mais non, dit-il, nous ne songeons nullement à faire la guerre ; mais la France réorganise trop vite le personnel et le matériel de son armée ; et nous nous donnerons une garantie, une place de sûreté : nous occuperons Nancy. »

M. Flourens, occupant par intérim le ministère des affaires étrangères, a fait adresser au général Le Flô, par l'Agence *Havas*, le blâme suivant pour avoir publié ces importants documents se rattachant aux événements de 1875 :

« Le général Le Flô, ancien ambassadeur à Pétersbourg, a publié, dans un journal du matin, une correspondance officielle se rattachant aux événements de 1875.

« En agissant ainsi, le général Le Flô a disposé de pièces et de documents qui ne lui appartenaient pas. Il n'avait demandé au ministère des affaires étrangères aucune autorisation de les publier, et s'il l'avait demandée, il ne l'aurait pas reçue.

« Nous n'avons pas besoin d'insister sur les inconvénients que produiraient des publications de ce genre, si un agent en retraite se croyait, sous prétexte d'une opportunité dont il n'est pas juge, le droit d'user ou d'abuser de documents qu'il ne possède que par la confiance du gouvernement de la République ou de gouvernements étrangers.

« Il suffira de signaler à la réprobation de tous les hommes éclairés le grave manquement aux devoirs professionnels dont l'auteur de ces indiscrétions s'est rendu coupable. »

Quand on songe que cette note émane de ce même Flourens qui confiait à sa femme les secrets les plus graves et les plus compromettants, que celle-ci allait colporter ensuite dans les ambassades étrangères, on est vraiment stupéfait de tant d'audace unie à tant de bêtise.

Les événements relatés par le général Le Flô remontent à douze ans et ne sont un mystère pour personne. Il n'a fait que préciser un point d'histoire. C'est le secret de Polichinelle qu'en 1875 la Prusse vou-

ture encerclée de saphirs. Marie-Josèphe portera ce collier et ces pierres précieuses chez le joaillier, et de la somme qui lui sera donnée, elle fera deux parts ; l'une la récompensera de ses loyaux services, l'autre sera donnée aux malheureux. Je désire, s'il est possible, qu'il soit fait choix d'une pauvre veuve que la guerre aura privée d'un fils. Quant à la miniature de mon enfant, je demande qu'on la place sur mon cœur, sitôt qu'il aura cessé de battre. C'est le seul trésor dont je ne consente pas à me séparer, et que je veuille emporter dans la tombe.

« Fait à Paris, dans toute la plénitude de mes facultés, ce 20 septembre 1871. »

(A suivre.)

Le Jardin, journal d'horticulture générale, publié par la maison Godefroy-Lebeuf, à Argenteuil (Seine-et-Oise), avec la collaboration de M. le marquis de Cherville, de M. Ch. de Franciosi, président de la Société d'horticulture du Nord ; de MM. Ch. Ballet, Bergman, Chatenay, Correvon, etc., etc.

Abonnements : Un an, 12 fr. ; six mois, 7 fr. Les abonnements sont reçus aux bureaux du journal.

lait nous déclarer la guerre et que nous n'échappâmes à une nouvelle invasion que grâce à l'intervention d'Alexandre II.

Mais où ledit Flourens est vraiment épique, c'est lorsqu'il parle de des inconvénients qui pourraient résulter de la publication de documents officiels par un agent en retraite sous prétexte d'une opportunité dont il n'est pas juge. »

Vous voyez cela d'ici, n'est-ce pas : le mari de madame Flourens lançant vertement cet étourdi de Le Flô qui, dans ces questions délicates, n'a pas compris que le seul compétent, le seul capable d'apprécier l'opportunité d'une révélation de ce genre, c'était lui, Flourens !

ÉTRANGER

SUISSE. — Le *Nouvelliste de Lyon* publie la dépêche suivante de Vevey, 22 mai, au sujet du séjour du Chef de la Maison de France dans cette ville :

« Vevey présente en ce moment une animation extraordinaire.

« La présence de Monsieur le Comte de Paris dans cette petite ville suisse a attiré un nombre considérable de visiteurs venus de tous les points de la France pour saluer l'auguste exilé.

« Le prince éprouve une véritable joie de presser tant de mains omies et de s'entretenir avec tous de la patrie absente qu'il aime tant.

« Hier, Monsieur le Comte de Paris a reçu soixante braves paysans de la Haute-Saône qui, malgré la distance, sont venus déposer leurs respectueux hommages aux pieds de l'exilé. Cette députation a été très remarquée ; le Prince a été touché et ému par tant de fidélité et par tant de dévouement.

« Monseigneur a reçu aujourd'hui le premier groupe des comités du Rhône, les comités de l'Ardèche, de la Côte-d'Or et de la Meuse.

« Lundi, le Prince recevra les députations de la Haute-Saône et du Doubs.

« Mardi, les députations de la Loire et de la Meurthe.

« Mercredi, les députations de la Savoie, de la Haute-Savoie, des Vosges, du Jura.

« Jeudi, celles de la Drôme, de l'Isère, de l'Aube, de Vaucluse, des Basses-Alpes et de l'Hérault.

« MM. Morin-Pons, Guize et quinze négociants des fabriques lyonnaises ont été reçus par Monsieur le Comte de Paris qui a longuement parlé de Lyon, de son industrie, de ses besoins, etc. Il a, comme toujours, étonné ses auditeurs par la justesse de ses observations. »

BELGIQUE. — L'agitation gréviste prend une tournure de plus en plus révolutionnaire.

A la Louvière, une cartouche de dynamite a été lancée dans l'hôtel du Commerce. Un lieutenant-colonel et un médecin ont été blessés. La sentinelle qui gardait les bureaux du téléphone a fait feu sur trois individus qui le menaçaient et en a tué un.

A Bruxelles, la police a dû disperser des bandes bruyantes qui parcouraient la ville avec un drapeau rouge, et en criant : « Vive la grève générale ! A bas Dumond ! A bas Malou ! »

ALLEMAGNE. — La publication des lettres du général Le Flô, relatives aux relations de la Russie et de la France en 1875, a causé une désagréable surprise dans les cercles diplomatiques de Berlin.

Elle excite une vive colère contre le ministère des affaires étrangères.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 mai.

La persistance de la crise ministérielle a imprimé à nos rentes un mouvement de recul assez léger : 3 0/0, 80.70 ; 4 1/2 0/0, 108.25.

Les obligations foncières et communales du Crédit Foncier continuent à être recherchées pour les capitaux dont on veut faire des placements stables. Les Bons de la Presse sont cotés 20.50. Le premier tirage qui aura lieu le 15 juin comprend plus de 500 lots dont un de 100,000 fr.

La Société Générale est toujours très ferme à 455 ; au 30 avril les bénéfices se sont élevés frais généraux déduits à 1,197,799 fr. 58.

La Banque d'Escompte cote 457. L'assemblée générale des actionnaires doit avoir lieu le 28 courant ; le conseil propose de donner le même dividende qu'en 1886, c'est-à-dire 12.50 par action.

Les Dépôts et Comptes courants sont demandés

à 600. Le coupon détaché le 1^{er} mai paraît devoir être promptement réglé.

Les actions du Patrimoine restent très demandées à 70 francs. Cette compagnie est en pleine prospérité et son système d'assurance complémentaire contre les risques de guerre a donné à son chiffre d'affaires un développement considérable. Les polices A B de l'Assurance Financière ont un bon mouvement d'affaires, les petits capitalistes recherchent ce titre que son prix d'achat par coupures de 100 fr. et de 500 fr. met à leur portée, tout en leur donnant des garanties de premier ordre.

Les cours de l'action de Panama sont très fermes à 405. Nous aurons l'assemblée des actionnaires pour le 18 juin.

Le marché de nos chemins de fer est calme.

Nouvelles militaires.

FÊTES DE LA PENTECÔTE

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, les militaires ayant une bonne conduite pourront obtenir des permissions de quatre jours du 27 mai au 31 inclus. Le nombre des permissionnaires n'est pas limité, il suffira que chaque corps garde un nombre d'hommes nécessaires au service journalier.

CHANGEMENTS DE GARNISON

Les journaux de Lyon prétendent, dit la *France militaire*, qu'après les grandes manœuvres, les 4^e et 9^e cuirassiers ainsi que le 3^e hussards changeront de garnison.

Il en serait de même du 8^e hussards qui permuterait avec le 4^e dragons. Enfin le 19^e dragons irait à Lyon.

Nous pouvons dire que cette nouvelle est prématurée.

Il n'est pas question de ces changements, pour le moment du moins, en ce qui concerne la brigade de cuirassiers.

Quant aux hussards, on pense que le mouvement s'opérera d'ici peu.

CARROUSEL MILITAIRE A TOULOUSE

Le grand carrousel militaire de Toulouse est définitivement fixé au jeudi, 16 juin, à quatre heures de l'après-midi, à la prairie des Filles.

On va se mettre, sans retard, à la besogne pour la construction de vastes estrades et pour l'établissement de la piste. Ce carrousel sera donné par le 10^e dragons et par le 17^e escadron du train des équipages, en garnison à Montauban, sous la direction de M. le capitaine Perrot, capitaine au 10^e dragons.

LE NOUVEAU FUSIL A RÉPÉTITION

Nous apprenons que l'on vient de distribuer à chaque compagnie d'infanterie dix fusils à répétition nouveau modèle, calibre de 8 millimètres.

Ces fusils de théorie permettront aux cadres de chaque compagnie de se familiariser rapidement avec le mécanisme de cette arme, la plus parfaite, dit-on, qui existe aujourd'hui.

Des théories seront faites également aux hommes, de sorte qu'ils connaîtront parfaitement cette arme lorsqu'elle leur sera distribuée, ce qui ne tardera guère, espérons-le.

Une grande fête dramatique et musicale a été donnée la semaine dernière à Melun, par le 1^{er} chasseurs à cheval. Elle était organisée par M. Lefèvre, officier au régiment.

Au programme, les *Cynghalais*, avec exhibition de brillants costumes et de feuillages en palmier très couleur locale et une musique charmante d'un sous-officier du régiment, M. Hadot, joué sur le violoncelle par deux excellents exécutants, MM. Fresson et Gailard. Puis on a donné *Edgard et sa bonne* ; M. Hadot jouait le rôle d'Edgard, et un jeune sous-officier, M. Costa de Beauregard, faisait une bonne... très bonne. On a terminé par une pantomime à grand orchestre avec cinquante personnages.

Cette fête dramatique et musicale nous rappelle les charmantes soirées de ce genre auxquelles nous avons assisté à Saumur il y a une vingtaine d'années.

Primeurs. — On a mis en vente aujourd'hui, à l'ÉPICERIE CENTRALE, rue Saint-Jean, 28, — des *Pommes de terre nouvelles* à 0 fr. 25 c. le 1/2 kilo, provenant des terrains sablonneux de l'île de Noirmoutier.

vaincue d'abord ; mais j'ai pris ma revanche !

Elle fut étonnée de l'accent de sa voix, devenu âpre tout à coup ; puis elle remua tristement la tête.

— Oui, fit-elle, tandis que ses larmes coulaient à flot ; oui, j'ai pris ma revanche ; mais à quel prix ! Son arbre, dont elle était si glorieuse, est tombé à terre... mais moi, comme j'ai souffert... Mon pauvre enfant !... tué par mon mensonge.

Ses sanglots s'étant calmés, sa plume se remit à courir :

« Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal... à tous... car, moi aussi, j'ai besoin de pardon. J'ai été bien coupable... Et je douterais de mon salut éternel, si je n'avais l'espérance d'être jugée par la miséricorde de Dieu et non par sa justice... »

Elle se reprit à contempler le passé avec cette lucidité des êtres qui vont aller vers Dieu ; ses mains se joignaient.

— Ah ! pardon, Seigneur, murmura-t-elle... Ou dit que l'aumône expie !

Et, d'une écriture tremblée, elle continua :

« Il me reste quelques pièces d'or, puis aussi le collier de perles fines que je mettais au cou de mon Henri, alors que, tout petit enfant, je le berçais sur mes genoux. J'ai encore sa minia-

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CONCOURS MUSICAL DE SAUMUR

Liste des sociétés adhérentes.

ORPHEONS

La Chorale du Mans.
La Sainte-Cécile d'Angers.
L'Avenir de Châteaubriant.
La Lyre Républicaine de Vihiers.

HARMONIES

L'Union Musicale de Châtellerauld.
L'Harmonie de Niort.
La Municipale d'Écommoy.
La Municipale de Corné.
La Municipale de Montreuil-Bellay.
L'Harmonie de Doué-la-Fontaine.
L'Harmonie de Parigné-l'Évêque.
L'Harmonie de la Douce d'Angers.
La Musique du Bataillon scolaire de Bressuire.

FANFARES

La Municipale de Langeais.
Angers-Fanfare.
La Lyre Fontenaisienne.
La Fanfare de Luyens.
La Municipale de Vallet.
La Municipale de Baugé.
La Philharmonique de Chalonnas.
La Sainte-Cécile d'Airvaux.
La Sainte-Cécile de Vihiers.
La Fanfare de Courdemanche.
La Fanfare Pannetier de Brissac.
Les Enfants du Boulevard de Doulon.
La Fanfare de Châteaubriant.
L'Avenir Musical de Scorbe-Clairvaux.
L'Union de Vouvray.
Les Sapeurs-Pompiers de Jaulnay.
La Fanfare de Saint-Christophe.
La Fanfare de la Chapelle-Saint-Martin.
La Fanfare de Faye.
La Fanfare des Rosiers.
L'Union de Vallières-les-Grandes.
La Patriote du Pont-de-Bresne.
La Fanfare de Sorigny.
Les Enfants d'Apollon de Restigné.
L'Union Musicale de Restigné.
La Fanfare de Turquant.
La Fanfare de Bourgueil.
La Fanfare de Saint-Nicolas-Je-Bourgueil.
La Fanfare d'Avoine.
La Fanfare de Ballée.
La Société Musicale de Vernouil.
La Véronnaise de Savigny.
La Société Musicale de Parnay.
La Châtelleraudaise.
La Fanfare de Chabournay.
La Fanfare de Huismes.
La Fanfare de Varrains.
La Fanfare de Longué.
La Fanfare d'Allonnes.
La Fanfare de Saint-Georges-des-Sept-Voies.
La Fanfare de Varennes.

Les troupes de la 48^e division d'infanterie, commandée par le général Millot, ont été désignées par le ministre de la guerre pour aller exécuter cette année des tirs de combat au camp du Ruchard.

Nous avons dit que le 32^e et le 66^e de ligne, le 18^e bataillon de chasseurs et le 135^e de ligne prendront part à ces tirs.

Le 77^e de ligne est le seul régiment qui n'ira pas au Ruchard; il peut exécuter ses tirs de combat dans un endroit proche de la ville où il tient garnison.

Ainsi que nous l'avons déjà relaté, on dit que les manœuvres d'automne du 9^e corps d'armée, en 1887, auront lieu dans le quadrilatère formé par Châtellerauld, Chinon, Parthenay et Montreuil-Bellay. Rien n'est encore définitif, mais la concentration des troupes du 9^e corps d'armée et de la 21^e division d'infanterie sur Angers, éloignerait par trop certains régiments de leur ville de garnison. C'est pourquoi Angers, La Flèche et Saumur seraient abandonnés comme base d'opérations.

A l'Exposition industrielle de Poitiers, M. Lépicier, fabricant de pianos à Angers, a obtenu dans sa section une médaille d'or.

Le *Journal officiel* publie un décret nommant sous-directeur de l'atelier de construction d'Angers, M. Gauliard, capitaine au 2^e régiment de pontonniers.

MENDIANTS, ESTROPIÉS, CULS-DE-JATTE

La direction de la Sûreté générale s'est occupée, dans ces derniers temps, de la police de la mendicité. Une circulaire, notamment, dont nous avons donné déjà quelques passages, a été adressée aux préfets des départements du Sud-Ouest au sujet des mendiants, estropiés, culs-de-jatte, etc., qui exploitent chaque année cette région.

Une foule d'individus, la plupart de nationalité étrangère, atteints de difformités de toute nature, exploitent la charité des passants en exhibant leurs infirmités dans les rues, sur les places et aux abords des établissements publics.

Ce spectacle est contraire aux règles d'une bonne police. Il ne saurait, sous aucun prétexte, être toléré. Quand l'ordre public y serait seul intéressé, des mesures devraient être prises pour l'interdire.

Mais ces exhibitions n'intéressent pas seulement le bon ordre. Les estropiés que l'on offre aux regards du public sont introduits sur notre territoire par de véritables entrepreneurs, qui louent leurs services pour exercer la mendicité à leur bénéfice.

Les aumônes que la charité des passants accorde à ces malheureux ne servent donc pas à pourvoir à leur entretien et à alléger leurs souffrances, mais à procurer des revenus à un industriel sans vergogne, qui détourne ainsi à son profit des ressources destinées à des indigents.

Cette exploitation recèle à son tour des manœuvres criminelles. Il résulte, en effet, d'une enquête récente, que souvent des culs-de-jatte ont été rendus infirmes dès leur en-

fance par des procédés artificiels, qui ont déformé leurs membres en faisant violence à la nature.

Tolérer la mendicité sous cette forme, c'est donc encourager une industrie inavouable et des actes dont les auteurs devraient être déferés aux tribunaux.

Il importe que des dispositions soient prises sans retard pour mettre fin à ce désordre.

Parmi les adresses envoyées de province au général Boulanger pour exprimer le vœu de son maintien au ministère de la guerre, nous remarquons :

Tours : la Ligne radicale d'Indre-et-Loire réunie en meeting.

Nantes : les Comités républicains réunis en séance extraordinaire.

MORDE PAR UNE VIPÈRE

Un jeune homme de Nantes vient de mourir des suites d'une morsure de vipère.

Le dimanche 15 mai, M. Georges Laubère se promenait avec sa famille dans la campagne, aux environs de Saint-Herblain, en cueillant des fleurs.

Voulant atteindre une fleur sur un fossé, il fit un faux pas et porta la main gauche sur le talus pour se retenir. A ce moment il ressentit une vive douleur à la main : une vipère venait de le piquer.

Après avoir reçu les soins d'un médecin, ce jeune homme fut ramené à Nantes, et MM. les docteurs Trastour et Viaud-Grand-Maraïs furent appelés.

Grâce à leurs soins dévoués, un mieux sensible se produisit. Mais dans la nuit de vendredi à samedi, le mal empira et fit des progrès alarmants. L'enflure augmenta rapidement et, vers cinq heures du matin, le malade expirait au milieu des plus cruelles souffrances.

Cet infortuné jeune homme était âgé de 18 ans.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 21 mai :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.—Nos gravures : exposition des œuvres de J.-F. Millet à l'École de Beaux-Arts; la Société de sauvetage des naufragés; inauguration de l'Exposition de Venise; M. Delaunay; la fête de la Société philanthropique; à l'Opéra-Comique; inauguration du chemin de fer de l'Est-Algérien.—Salon de 1887.—*Tête de Loup*, nouvelle (suite et fin), par Gustave Toudouze.—Revue anecdotique, par Lorédan Larchey.—Théâtres, par Charles Monselet.—Bibliographie.—Le Monde financier.—Échecs.—Récréations de la famille.—Rébus.

GRAVURES : J.-F. Millet.—Le président de la Société de sauvetage des naufragés et quelques sauveteurs chevaliers de la Légion d'Honneur.—Venise : inauguration de l'Exposition par le roi et la reine d'Italie.—

M. Delannay, de la Comédie-Française.—Cantonnier allumant sa pipe.—Allégorie de M. Édouard Dubufe fils.—Algérie : inauguration du chemin de fer Est-Algérien.—La statue de Victor-Emmanuel, inaugurée le 4^{er} mai à Venise.—Échecs.—Récréations de la famille.—Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 30 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

INJECTION BROU

TRAITEMENT CERTAIN EN MOINS DE 40 ANS DE SUCCÈS
Ensemble de médicaments, sans aucun poison, des écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le Flacon.
J. FERRIÈRE, Ph^o, 107, rue Richelieu, PARIS

Théâtre de Saumur

JEUDI 26 mai 1887,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

Donnée par

FUSIER

Du théâtre du Palais-Royal,

AVEC LE CONCOURS DE

M^{me} RIVIÈRE, de la Gaîté; M. BRUET, de la Gaîté; M. TERVIL, des Variétés; M. GEORGES LAMOTHE, organiste-compositeur de S. M. la Reine d'Espagne.

Programme.

1^{re} PARTIE

Sérénade (Guyon-Bruet), chantée par M. Bruet.
Grand air de la *Fille du Régiment* (Donizetti), par M^{me} Rivière.

Seul et unique (E. Lhuillier), scène d'imitation, inédite, par M. Fusier.

A *Sous les grands arbres* (G. Lamothe); B *Les Pifferari* (Gounod), morceaux d'orgue exécutés par M. Georges Lamothe.

A *Joli mois de mai* (E. Lhuillier); B *Une vision*, actualité (Lefranc), par M. Tervil.

A *Vielle et cornemuse* (pastorale inédite), par E. Lhuillier, musique de Bruet; B *Tambour et trompette*, fantaisie (inédite), par Agaton, musique de Trave, duos chantés par M^{me} Rivière et M. Bruet.

PARIS VIVANT, grande scène (inédite), à transformations, paroles et musique d'E. Lhuillier; — un cocher, M. Prud'homme, une dame de la Halle, le Père Jacob, par M. Fusier.

2^e PARTIE

A *Chanson arabe* (G. Lamothe); B *Hallali*, grande valse de concert (G. Lamothe), morceaux de piano exécutés par l'auteur G. Lamothe.

LA POUPÉE AUTOMATE, paroles de Willemet et Dalormel, musique de Frédéric Barbier. — Zanetta, M^{me} Rivière; M. Fritz, M. Bruet.

Barbasson (O. Pradels), récit marseillais, par M. Tervil.

Hat-Paper (Neuville et Bourgeois), par M. Fusier.

Pendant la valse (G. Lamothe), morceau pour orgue, par l'auteur G. Lamothe.

Le Xilolo (Guyon-Bruet), duetto, par M. Bruet et M^{me} Rivière.

CHEZ L'ILLUSIONNISTE, bouffonnerie fantastique (inédite), de MM. Lemercier de Neuville et Fusier. — M. Fusier jouera Truckainski; M. Tervil, le vicomte de Colcassé, qu'ils ont créé à Paris.

Orgue de la Maison ALEXANDRE.

Bureaux, 8 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Servante du Clos Cadet

Dès que les ténèbres descendirent sur la campagne, armé d'une pioche il se rendit au carrefour de la Croix, à peu de distance du pont des Porcherons, et creusa une tranchée qui coupait la route, d'ailleurs étroite; il barra ensuite le chemin à l'aide d'une corde qu'il attachait d'un bout à la Croix, faisant ainsi un instrument de mort de l'emblème du salut du monde, et de l'autre à un trou d'arbre derrière lequel il se blottit.

Pendant ce temps, le Louchon rôdait aux alentours, songeant à mettre son projet personnel à exécution. Quant à M^{me} Elise et à son fils, ils s'occupaient, chacun de son côté, la mère à préparer le souper, le fils à feuilleter ses herbiers, l'esprit dispos, mais trouvant les heures longues cependant, Paul en songeant à Marie, la maraîchère pensant au compagnon de sa vie, tous deux sur les chemins par un temps épouvantable.

Tout à coup Paul tressaillit : des aboiements de chien retentissaient à peu de distance.

— Entends-tu, mère? dit-il.

— Oui, eh bien, c'est un chien, et les autres vont lui répondre.

On entendit en effet d'autres aboiements et ce

fut un vacarme épouvantable.

Il se fit un peu de silence, et soudain un cri humain, strident, désespéré, comme un appel suprême, traversa l'espace, et de nouveaux les aboiements redoublèrent.

— C'est une voix de chrétien, fit Louis devenu blême, on dirait d'une voix de femme. Si c'était...

Il n'acheva pas... mais déjà il s'était levé, avait saisi dans un coin son bâton, arme terrible dans sa main, s'était emparé d'un falot et s'était élané dehors avant que sa mère n'eût pris le temps de faire une observation. Bondir à travers le polager, arriver à la grille, en faire glisser les verrous et sortir au pas de course, guidé par les aboiements, fut pour le bouillant jeune homme l'affaire de quelques minutes.

— Voici du secours! s'écriait-il de toutes les forces de ses robustes poumons. Voici du secours!

Et il lui sembla qu'une voix de femme lui répondait : A nous, monsieur Paul! au secours! Trois à quatre minutes s'écoulèrent encore avant qu'il fût amené assez près du théâtre du drame pour savoir s'il s'agissait d'un accident ou d'un crime. Enfin il approcha, il entendit le bruit d'un gémissement et des grognements sourds; puis de nouveau, et cette fois très distinctement, ces mots vinrent frapper son oreille :

— A nous! à nous! au secours, monsieur Paul!

Il n'y avait pas à s'y tromper, cet appel désespéré, c'était Marie qui le poussait.

— Me voici, s'écriait-il en pressant encore sa course, me voici!

Voici ce qui s'était passé.

Le bourriquet, attelé à la carriole du père Cadet, avait rencontré la corde tendue par la Coqueluche, en même temps que les roues s'étaient enfoncées dans la tranchée creusée par le misérable. Le véhicule avait été jeté sur le côté; le père Cadet, qui se tenait sur le devant, avait été lancé sur la route, et Marie avait glissé sous la banquette.

Par un hasard étrange, le falot de la carriole était resté suspendu et allumé.

Au même instant, la Coqueluche, qui se tenait serré contre un arbre, s'était élané pour saisir sa proie, mais il s'était produit un incident auquel il ne s'attendait pas. Il n'y avait pas qu'un âne pour traîner la petite charrette; selon l'habitude des gens de la campagne, Cadet avait un énorme chien qui, attaché en dessous, venait en aide au bourriquet. Or, la secousse avait détaché ou rompu la corde et la brave bête s'était ruée sur le misérable avec fureur. C'était son aboiement qui avait provoqué les hurlements des chiens de garde des enclos voisins.

La Coqueluche poussa un cri de douleur, les crocs de l'animal lui entraient dans les cuisses.

Marie, promptement remise de sa première épouvante, s'était dégagée et excitait son défenseur en criant :

— Pille! Turc! Pille! mon chien!

L'animal n'avait pas besoin d'être excité : il mordait la Coqueluche aux bras, aux jambes. Vainement le bandit cherchait à saisir son ennemi par le cou pour l'étrangler, il rencontrait les pointes acérées du collier. Il voulut prendre son couteau dans sa poche, mais il glissa sur le sol fangeux et le chien s'acharna après lui, le mordant au visage, à la poitrine.

Paul arriva enfin; d'un coup d'œil il devina tout, grâce à son falot il évita la corde, courut à Marie, qu'il trouva penchée sur le corps inanimé du père Cadet.

La Coqueluche se tordait sous les morsures implacables de Turc que Paul excita encore de la voix.

— Mon père! mon pauvre père! disait le jeune homme.

Cependant les appels du jeune homme, ceux de Marie, les aboiements du chien, avaient fait sortir de chez eux les maraîchers voisins, et bientôt une dizaine de gars armés de fourches ou de bâtons accouraient sur le théâtre de l'attentat.

Le père Cadet fut relevé; il avait une forte blessure à la tête et une jambe brisée.

(A suivre.)

E.-M. DE LYDEN.

Etudes de M^e HENRI LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 4, et de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

A VENDRE

Sur licitation,

En un lot,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, commis à cet effet,

UNE MAISON

Située au Coudray-Macouard, canton de la Rue-de-la-Motte, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire),

Dépendant de la communauté ayant existé entre le sieur Joseph MILLAULT père, et la dame Renée BRAUSSE, sa défunte épouse.

L'ADJUDICATION aura lieu le **dimanche 12 juin 1887**, à midi précis, en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, par le Tribunal civil de Saumur, le sept mai mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré;

Et aux requête, poursuite et diligence de M^{me} Jeanne Millault, épouse de M. Louis Wagner, couvreur, avec lequel elle demeure au Coudray-Macouard, et de celui-ci tant en son nom personnel que pour assister et autoriser sa dite épouse,

Ayant pour avoué constitué, M^e Henry Lecoq, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Pavée, n° 1;

En présence, ou eux dûment appelés, de:

1^o M. Joseph Millault, propriétaire-cultivateur, époux de Anna Guichou, demeurant au Coudray-Macouard;

2^o M^{me} Anne Millault, marchande, veuve de M. Louis Maupoint, demeurant commune du Coudray-Macouard;

3^o M. Louis Millault, propriétaire-cultivateur, demeurant au Coudray-Macouard;

4^o M. Joseph Millault père, propriétaire et cultivateur, veuf de dame Renée Brausse, demeurant au Coudray-Macouard;

Ayant pour avoué constitué M^e ALBERT, exerçant près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue de la Petite-Douve. Il sera, le dimanche douze juin mil huit cent quatre-vingt-sept, à midi précis, procédé en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, commis à cet effet par le jugement sus-daté, à la vente sur licitation, en un lot, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux et après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, de l'immeuble ci-après désigné:

DÉSIGNATION

Commune du Coudray-Macouard

Une maison, située au Coudray-Macouard, canton de la Rue-de-la-Motte, composée de: une chambre, grenier au-dessus, cour, hangar, cave dans le roc dans laquelle est un pressoir garni de ses ustensiles sans le câble, jardin au-dessus de la dite cave actuellement en cour, le tout joignant au levant la maison de Madame Dézé, au midi un roc appartenant à M. Gauthier et à Madame Dézé, au couchant la Rue-de-la-Motte et au nord une ruelle.

Sur la mise à prix de six cents francs, ci..... 600 fr.

Fait et rédigé le présent extrait par l'avoué poursuivant la vente, soussigné.

Saumur, le vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-sept.

LECOY.

Enregistré à Saumur le mai mil huit cent quatre-vingt-sept, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: L. PALUSTRE.

S'adresser, pour les renseignements:

1^o A M^e LECOY, avoué poursuivant la vente, à Saumur, rue Pavée, n° 4;

2^o A M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE Maison Bourgeoise

Confortable,

Située au centre du Pont-Fouchard,

Composée d'un salon, salle à manger, petit salon, office, cuisine. Au premier: 4 chambres et leurs cabinets, mansardes; écurie, remise; vaste jardin, charmilles et bosquets.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER Pour le 24 Juin 1887 UNE MAISON

Située à Saumur, rue des Pafens, n° 10,

Avec écurie, remise, cour et jardin.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER Pour le 24 juin 1887, UNE MAISON

AVEC JARDIN

Rue de Bordeaux, n° 17.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

Un Magasin de Mercerie

Et de Modes,

Situé à Saumur, rue du Puits-Neuf, n° 1,

Ensemble: les marchandises, matériel, droit au bail.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, syndic de faillite, 10, rue des Basses-Perrières, Saumur. (339)

A CÉDER UN MAGASIN

Pouvant être tenu par une dame,

Près la Poste.

S'adresser au bureau du journal.

PAONS A VENDRE

S'adresser à M^{me} DENIEAU, à Allonnes. (328)

Grande Liquidation

M. COLOMBEL, désirant se défaire de tous les papiers peints qu'il a encore en magasin, fait une liquidation générale à des prix excessivement bas. (368)

Très belle Occasion

Landau à Vendre

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE Voiture Américaine

4 places,

Couverte ou découverte. — Très bon marché.

S'adresser au bureau du journal.

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU
22, rue Fardeau, Saumur.

A VENDRE

Au comptant,

Fûts à retourner dans le mois,

VIN DE CORINTHE blanc. 50 fr.
VIN ROUGE COUPÉ..... 65 fr.

NOTA. — Les vins blancs pèsent de 7 à 8° et les vins rouges de 9 à 10°. Les maîtres d'hôtels, cafetiers et débitants paient à 60 jours. (262)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur:

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;
Vin rouge nouveau à 80 fr.;
Vin rouge supérieur à 100 francs;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande.

BOULANGERIE LEROY

5, rue Saint-Jean, Saumur.

M. LEROY a l'honneur d'informer sa clientèle, ainsi que les boulangers et pâtisseries, qu'il tient à leur disposition la levure-crème à 1 fr. 20 le demi-kilogramme.

Spécialité de Gluten pour diabétiques. — Pains de fantaisie en tous genres. — Son et Farine. (324)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelles. (267)

M. BRUNET père, rue de la Petite-Bilange, Saumur, offre tous fourrages verts rendus chez les propriétaires, quantités qu'on voudra.

On DEMANDE une femme de confiance pour faire le ménage et des travaux de jardinage.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garde particulier, sachant s'occuper d'agriculture.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

On accepterait un ménage.

S'adresser au bureau du journal.

Saumur, Imp. P. GODET.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts. 375 fr. net.

6 chaises, au choix... 440 fr. net.

La même avec buffet grande taille.....

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferros nickelés. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat

BUREAU CENTRAL: rue Dacler, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

VOITURES CAPITONNÉES

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

INJECTION PEYRARD

ex-Pharmacien à Alger. L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique ni caustique. Guérissant sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 10 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Deuxième essai, fait sur 184 Européens, a donné 181 guérisons. Chez l'inventeur E. PEYRARD, place du Capitole, à Toulouse, et dans toutes les Pharmacies.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 MAI 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture précéde	Dernier cours.		Coture précéde	Dernier cours.		Coture précéde	Dernier cours.		Coture précéde	Dernier cours.
3 %	80 85	80 75	Est	770 25	775	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	523	522 50
3 % amortissable	83 60	83 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1216	1222 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	526	525	Est	384	384 25
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1158 25	1158 75	— 1865, 4 %	523	524	Midi	392	392
4 1/2 %	103 50	103 50	Nord	1295	1290	— 1869, 3 %	406	405	Nord	399 75	400
4 1/2 % (nouveau)	108 22	108 25	Orléans	1290	1291 25	— 1871, 4 %	395	395	Orléans	392	392 25
Obligations du Trésor	518	515	Ouest	858 75	857 50	— 1875, 4 %	514	514	Ouest	390	389 75
Banque de France	4120	4100	Compagnie parisienne de Gaz	1312 50	1345	— 1876, 4 %	512	512	Paris-Lyon-Méditerranée	390	388 25
Société Générale	435	435	Canal de Suez	2010	2012 50				Paris-Bourbonnais	388 75	390
Comptoir d'escompte	4010	4013 75	C. gén. Transatlantique	505	505	Bons de liquid. Ville de Paris	522	521 25	Canal de Suez	592 50	592
Crédit Lyonnais	546 25	545	Russe 5 0/0 1870	99 80	99 70	Obligations communales 1879	479	479			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1370	1362 50				Obligat. foncières 1879 3 %	476	476			
Crédit mobilier	270	—				Obligat. foncières 1 83 3 %	380	380			